



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **Motion socialiste 20.115 - Développer l'offre des formations AFP**

### **Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste**

Monsieur le Président,  
Chères et chers collègues,

Durant la Conférence d'automne du SEFRI à Berne, au mois de novembre 2019, certains objectifs ont été énoncés pour améliorer le taux de formation de la population en Suisse. L'un des objectifs était de fixer un taux de diplôme du secondaire II, pour les jeunes de moins de 25 ans, à 95 %.

Durant cette conférence, la secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Martina Hirayma, a publié une comparaison intercantonale, en indiquant le taux des jeunes de moins de 25 ans avec un diplôme dans le degré secondaire II : pour Neuchâtel, c'est environ 60 % des jeunes qui ont une formation professionnelle de base et 30 % une formation de culture générale.

Neuchâtel peut donc sensiblement développer le taux de formation certifiant chez les jeunes de moins de 25 ans, car il se situe aujourd'hui à la 20<sup>ème</sup> place en comparaison intercantonale.

Notre canton a pris la décision de fermer des classes professionnelles au profit de la formation duale. Cette décision rend l'accès à une formation certifiante difficile pour certains élèves, notamment les élèves peu scolaires. Nous le savons, sans formation, la vie est nettement plus difficile. Les personnes ne disposant pas d'un CFC ou d'une AFP enregistrent un taux de chômage au moins deux fois supérieur aux personnes avec un titre de formation professionnelle initiale. Il s'agit donc de tout faire pour que chaque jeune puisse se former.

Aujourd'hui, toutes les attestations fédérales de formation professionnelle sont proposées en mode dual. Les AFP concernent de nombreux domaines ; les AFP les plus prisées sont les formations dans l'horlogerie CPIH (opérateur/opératrice en horlogerie, polisseur/polisseuse), dans la restauration (employé/employée en restauration, employé/employée en cuisine et dans les soins (aide en soins et accompagnement).

D'autres AFP existent dans la mécanique automobile (assistant/assistante en maintenance d'automobiles), la mécanique (praticien/praticienne en mécanique), la vente (assistant/assistante du commerce de détail), en intendance, dans la coiffure et dans d'autres domaines encore.

Dans certaines branches, bien que la formation AFP existe, elle n'est pas prisée par les employeurs, comme par exemple l'AFP aide-menuisier/aide-menuisière. Du coup, le CFC de menuisier/menuisière est un grand saut, difficile, pour certains jeunes.

En fait, bien que pour la majorité des entreprises formatrices en Suisse, les bénéfices dépassent les coûts déjà au cours de l'apprentissage, que ce soit pour un CFC ou pour une AFP, certains employeurs n'engagent pas les jeunes, par crainte peut-être des difficultés éventuelles durant l'apprentissage.

L'idée de la motion est de développer un modèle en partenariat flexible (ou toute autre modalité à définir) en association avec les organisations du monde du travail (OrTra). Le partenariat flexible est bénéfique tant pour le jeune que pour l'employeur. Pour le jeune, cela permet d'acquérir des compétences de base, scolaires et en atelier, avant de se confronter au monde du travail. Pour le patron, qui hésite à engager un jeune soit en raison d'un manque de compétences de base du jeune, soit parce que les premiers pas dans le métier sont difficiles à fournir par le patron, le partenariat flexible est une solution intéressante.

Quant à l'amendement déposé par le Conseil d'État, le groupe socialiste attend des explications de la part du Conseil d'Etat.

Pour un canton industriel comme le nôtre, former les jeunes, c'est améliorer son attractivité économique. Si l'innovation, nécessaire à notre tissu industriel, est en lien direct avec les formations dispensées à l'université et dans les hautes écoles, elle l'est aussi avec la formation professionnelle. Une étude menée par l'Université de Zurich montre que la formation professionnelle en Suisse permet de développer des innovations dans les entreprises et de les diffuser. L'étude indique également que la formation professionnelle garantit l'acquisition des qualifications professionnelles nécessaires au développement des innovations, et crée le cadre voulu pour faire face aux changements sur le marché du travail qui sont liés aux innovations.

Pour le groupe socialiste, développer l'offre de formation AFP a donc tout son sens !

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste  
**Corine Bolay Mercier**